

NEWSLETTER

L'Ambassade de Suisse aux Philippines



MESSAGE DE L'AMBASSADEUR

ALAIN GASCHEN

Chères et chers compatriotes,

Le mois d'août est toujours un bon mois pour s'adresser à la communauté suisse, un mois qui démarre avec la célébration de notre indépendance, de nos traditions, de notre histoire, de notre culture, de nos valeurs, mais aussi, à Manille comme dans beaucoup d'autres endroits, la célébration des liens d'amitiés qui lient les Suissesses et les Suisses avec leur pays de résidence, bien souvent leur seconde patrie de nationalité, et forcément aussi de cœur. Vivre ces instants avec ses compatriotes fait partie des moments forts dans la vie d'un ambassadeur, mais cette année la joie a dû faire pour moi la place au regret. L'important est que la fête ait été belle et je tiens à remercier vivement le Club Suisse, et particulièrement le Chef Thomas Wenger, pour l'organisation de cet événement.

CONTENU

NOS NOUVEAUX COLLÈGUES

INFORMATIONS CONSULAIRES

L'AMBASSADE VIENT À VOTRE RENCONTRE!

Le COVID-19, et c'est réjouissant, ne domine plus les conversations. Bien sûr, il s'agit de rester vigilant, mais la vie reprend son cours. Cependant, alors que l'on pouvait s'attendre, légitimement, à une forte reprise économique et à des belles embellies, quelques nuages se sont installés dans notre ciel (je parle ici au figuré, au propre, c'est le déluge) l'agression russe contre l'Ukraine se passe certes à des milliers de kilomètres d'ici, mais ses effets se font sentir dans notre quotidien à travers la hausse de prix de divers produits et services.

Il en va de cette guerre comme du changement climatique: elle démontre à quel point nous sommes interdépendants et tributaires d'un ordre international fonctionnel. Malheureusement, le respect des principes élémentaires du droit international ou des engagements ne peut être tenu pour acquis. La Suisse a un intérêt éminent au primat du droit sur la politique de puissance, et ne saurait rester les bras ballants dans de telles circonstances, ni indifférente. Elle a repris à son compte, dans une pesée d'intérêts tenant compte de ses obligations d'Etat neutre, les sanctions économiques imposées par l'Union européenne.

Ces sanctions sont compatibles avec notre neutralité, elles servent à faire appliquer et respecter le droit international.

mon sourire. Et puisqu'on parle de guerre, autant se souvenir du mot de Pierre Desproges : « L'ennemi est bête : il croit que c'est nous l'ennemi alors que c'est lui ! ».

Les possibilités de rencontres et d'interaction, Stammtisch, tournois de jass, bar nights, rencontres consulaires, etc. reprennent leurs droits. Mes collègues de l'ambassade, anciennement ou nouvellement arrivé(e)s, se réjouissent avec moi de ces moments d'échanges et de convivialité.

Cordiales salutations

Alain Gaschen



SwissEmbassyPhilippines



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Embassy of Switzerland in the Philippines

NOS NOUVEAUX COLLÈGUES



DERYA TECIMEL

Stagiaire consulaire - Section consulaire

En tant que stagiaire à la section consulaire, Derya effectue actuellement différentes tâches, notamment la saisie des données biométriques pour les passeports suisses, la transmission des documents d'état civil en Suisse et la gestion du registre des Suisses de l'étranger.

En outre, elle répond à vos e-mails et vous accueille au guichet lorsque vous visitez notre ambassade !

Mabuhay, Derya!

URS SIEGWART

Attaché - Section consulaire

Urs, fraîchement arrivé de Téhéran ce mois-ci, travaille également dans notre section consulaire en tant que spécialiste consulaire. Il se fera un plaisir de vous aider dans vos démarches administratives.

Mabuhay, Urs et bienvenue aux Philippines !



NINA MASON

Stagiaire académique – Section diplomatique

Fraîchement recrutée comme stagiaire à la section diplomatique, Nina assiste les chefs de mission adjoints. Ses tâches incluent la recherche et la rédaction de rapports, la représentation lors d'événements publics et la gestion des petits projets humanitaires soutenus par l'ambassade.

Mabuhay, Nina !



65 ANS DE RELATIONS BILATÉRALES SUISSE-PHILIPPINES



Building the future, together.

Cette année, la Suisse et les Philippines fêtent 65 ans de relations bilatérales communes. L'ouverture de l'ambassade à Manille en 1957 a posé la première pierre des relations multiples et toujours plus approfondies entre les deux pays. Mais l'histoire commune entre la Suisse et les Philippines remonte à bien plus loin : saviez-vous que la première représentation de la Suisse en Asie a été ouverte aux Philippines ? Un consulat a été ouvert à Manille en 1862 déjà.

L'ambassade célèbre cet anniversaire de diverses manières sous le slogan Building the future, together. Sont notamment prévus une exposition sur le thème de l'innovation, une semaine gastronomique et bien d'autres choses encore. Mais c'est vous, chers concitoyens et chères concitoyennes, qui êtes au cœur des relations entre la Suisse et les Philippines : en tant que Suisses de l'étranger ici aux Philippines, vous représentez, avec vos familles, l'amitié entre les deux pays. C'est pourquoi nous avons lancé sur nos canaux Facebook et Instagram le projet 65 Stories For 65 Years, qui donne la parole à 65 personnes représentant de diverses manières les relations entre les deux pays. Nous vous invitons à découvrir leurs histoires!

INFORMATIONS CONSULAIRES

MARIAGE POUR TOUS



Lors de la votation populaire du 26 septembre 2021, le peuple suisse a accepté le projet de "mariage pour tous". Avec son entrée en vigueur le 1er juillet 2022, cette modification de la loi aura également des conséquences pour les Suisses vivant à l'étranger.

Depuis 2007, les couples de même sexe peuvent conclure un partenariat enregistré en Suisse, mais l'accès au mariage leur était interdit. Cela changera désormais avec l'entrée en vigueur du "mariage pour tous" le 1er juillet 2022 : à partir de cette date, les couples de même sexe pourront également se marier en Suisse. En revanche, il ne sera plus possible de fonder de nouveaux partenariats enregistrés.

Les différences juridiques entre le partenariat enregistré et le mariage concernent surtout les domaines de la naturalisation, de l'adoption et de la procréation médicalement assistée. Par exemple, la naturalisation simplifiée, l'adoption conjointe et l'accès à la procréation médicalement assistée ne sont ouverts qu'aux couples mariés.

Selon la constellation, les conséquences peuvent également concerner les Suisses de l'étranger :

Les couples homosexuels non mariés pourront se marier en Suisse à partir du 1er juillet 2022. A partir de cette date, la demande de préparation du mariage en Suisse pourra être déposée auprès de la représentation suisse compétente à l'étranger.

Les partenaires enregistrés conservent leur partenariat enregistré. Les partenaires de même sexe peuvent toutefois convertir en tout temps leur partenariat enregistré conclu avant le 1er juillet 2022 en un mariage par une déclaration commune. La déclaration de conversion peut être faite auprès de tout office d'état civil en Suisse ainsi qu'auprès de la représentation suisse à l'étranger. Sur demande, la transformation peut avoir lieu dans le cadre d'une cérémonie à l'office de l'état civil en Suisse. Un partenariat enregistré conclu à l'étranger après le 1er juillet 2022 ne peut pas être converti en mariage. Les partenaires concernés peuvent toutefois contracter un mariage en Suisse.

Les couples de même sexe qui se sont mariés à l'étranger et dont le mariage a été reconnu en Suisse comme un partenariat enregistré peuvent, à partir du 1er juillet 2022, demander à l'autorité cantonale de l'état civil de leur canton d'origine d'actualiser leur inscription dans le registre de l'état civil suisse. En effet, les mariages homosexuels étrangers seront désormais reconnus comme des mariages en Suisse. La mise à jour se fait également d'office lors de l'inscription d'un changement d'état civil (p. ex. naissance, décès, etc.).

L'Office fédéral de la justice a publié de plus amples informations sur son site web : <https://www.bj.admin.ch/bj/fr/home/gesellschaft/zivilstand/faq.html>

En cas de questions, les couples peuvent s'adresser à l'office de l'état civil ou à l'autorité de surveillance de leur lieu d'origine ou à leur représentation suisse à l'étranger.

Liste des autorités d'état civil compétentes :

<https://www.e-service.admin.ch/competency-app/wicket/bookmarkable/ch.glue.suis.competency.app.pages.HeimatortPage?0>

INFORMATIONS CONSULAIRES

CERTIFICATS DE VIE AVS



A partir de cette année 2022, il y a une nouvelle procédure pour les certificats de vie.

Les Suisses établis et dûment enregistrés auprès de la représentation suisse dans leur pays de résidence ne recevront en principe plus de demande de certificat de vie, car ces informations seront directement transmises par le registre des Suisses de l'étranger à la Caisse suisse de compensation à Genève.

Dans des cas exceptionnels, les personnes enregistrées peuvent néanmoins recevoir une telle demande. Dans ce cas, les personnes concernées doivent remplir ce document et le faire valider (barangay ou comparution personnelle auprès de la représentation).

Début 2022, la Caisse suisse de compensation à Genève a lancé une campagne d'information qui s'échelonne sur toute l'année. Chaque personne assurée sera informée personnellement à la date à laquelle elle devrait normalement recevoir le formulaire de certificat de vie correspondant.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site www.zas.admin.ch ou envoyer un e-mail à sedmaster@zas.admin.ch.

Dans ce contexte, l'ambassade de Suisse à Manille rappelle qu'il est très important de communiquer tout changement personnel important (état civil, adresse, numéro de téléphone, e-mail...) à la représentation compétente le plus rapidement possible afin que votre dossier soit tenu à jour. Merci d'avance!

L'AMBASSADE VIENT À VOTRE RENCONTRE!

**SAVE THE DATE –
RENCONTRE CONSULAIRE À
DUMAGUETE LE 8
SEPTEMBRE 2022**

L'ambassade a le plaisir de vous informer qu'une rencontre consulaire pour les citoyens suisses résidant dans les provinces de Negros Occidental et Oriental ainsi que de Siquijor aura lieu le 8 septembre 2022 à Dumaguete.

Les invitations et informations essentielles seront envoyées aux citoyens suisses concernés en temps voulu.

La section consulaire prévoit d'organiser des événements similaires dans d'autres provinces au cours des prochains mois, restez connectés !



SWISS CLUB PHILIPPINES – MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR

LORS DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB SUISSE DE MANILLE, LES PERSONNES SUIVANTES ONT ÉTÉ ÉLUES AU COMITÉ DIRECTEUR POUR UN AN :

Sevket ÖZDES Président (réélu)

Christoph WEBER Vice-président (réélu)

Markus HELBER Finances (nouveau)

Pamela BERGE Responsable événements (nouveau)

Lorenz WÜTRICH IT / Facebook (nouveau)

René BÄNZIGER Ex Officio, Ambassade de Suisse à Manille

Si vous souhaitez en savoir plus sur les activités et les événements du Swiss Club, nous vous recommandons de consulter le site Internet. Les nouveaux membres sont toujours bienvenus !

<http://www.swissclub-philippines.org/>



FÊTE NATIONALE SUISSE



Manila





Cebu





Bohol



ASSIETTE BERNOISE



@BETTY BOSSI

RECETTE SUISSE

Ingrédients pour 4 personnes:

Ingrédients du pot au feu

- 200 ml bouillon de légumes bien assaisonné
- 1/2 feuille de laurier
- 1/2 Clou de girofle
- 1/2 c.s huile d'olive
- 250g de bœuf à bouillir (p. ex. cou, côte plate)
- 150g légumes à soupe (carotte, céleri, poireau, oignon)

Ingrédients haricots secs & langue

- 1/2 c.s Beurre
- 50 g Haricots secs (haricots verts séchés)
- 1/2 l eau bouillante
- 50 ml bouillon de bœuf
- 150 g saucisse de langue
- 1/2 oignon finement haché

Ingrédients choucroute & fumé

- 1/2 c.s beurre
- 200 g lard fumé
- 200 g carré de porc fumé
- 250 g choucroute crue
- 2 baies de genièvre écrasées
- 100 ml vin blanc
- 1/2 oignon finement haché

Préparation

- Faire tremper les haricots secs dans l'eau pendant quelques heures avant de préparer le plat.
- Pour le bœuf, laver les légumes à potage, les parer et les couper en morceaux. Peler l'oignon et le piquer avec la feuille de laurier et le clou de girofle. Faire chauffer l'huile dans une poêle, faire revenir brièvement les légumes à soupe et mouiller avec le bouillon de légumes. Ajouter l'oignon et la viande de bœuf. Laisser mijoter pendant environ deux heures, légèrement en dessous du point d'ébullition. Remuer de temps en temps et enlever l'écume.
- Jeter l'eau des haricots secs et les cuire avec de l'eau salée fraîche jusqu'à ce qu'ils soient tendres (environ une demi-heure). Egoutter les haricots. Faire fondre le beurre dans une poêle. Faire revenir brièvement l'oignon jusqu'à ce qu'il devienne transparent. Ajouter les haricots et continuer à les faire revenir. Mouiller avec le bouillon et ajouter le saucisson de langue. Porter brièvement le liquide à ébullition, puis réduire le feu. Laisser mijoter le tout à feu moyen pendant environ 20 minutes.
- Faire fondre le beurre dans une poêle. Ajouter l'oignon et faire cuire à la vapeur. Ajouter la choucroute et la faire cuire cinq minutes en remuant constamment. Mouiller avec le vin. Ajouter le genièvre. Assaisonner la choucroute avec du sel, du poivre et du bouillon en poudre selon les goûts. Déposer les côtelettes et le lard sur la choucroute et verser le bouillon par-dessus. Couvrir et laisser mijoter une demi-heure.
- Retirer la viande et la saucisse des poêles et les couper en tranches. Couper le lard en morceaux. Dresser la choucroute et les haricots sur un plat préchauffé.
- Répartir la viande dessus et servir avec des pommes de terre vapeur.